

## EN CAS D'URGENCE

COMPOSEZ LE  
**17** OU LE **112**

Personnes à contacter en cas d'urgence :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Contact et informations en cas  
de besoin  
**24/24 - 7/7**

**[masecurite.interieur.gouv.fr](http://masecurite.interieur.gouv.fr)**



## NUMÉROS UTILES

**POLICE - SECOURS : 17**

**POMPIERS : 18**

**SAMU : 15**

**PAR SMS AU 114**

**Commissariat de police de FOUGÈRES**  
6 Place de la République  
35 300 FOUGÈRES  
02 99 94 17 17

LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

**SENIORS POUR  
VOTRE SÉCURITÉ,**  
AYEZ LES BONS  
RÉFLEXES !

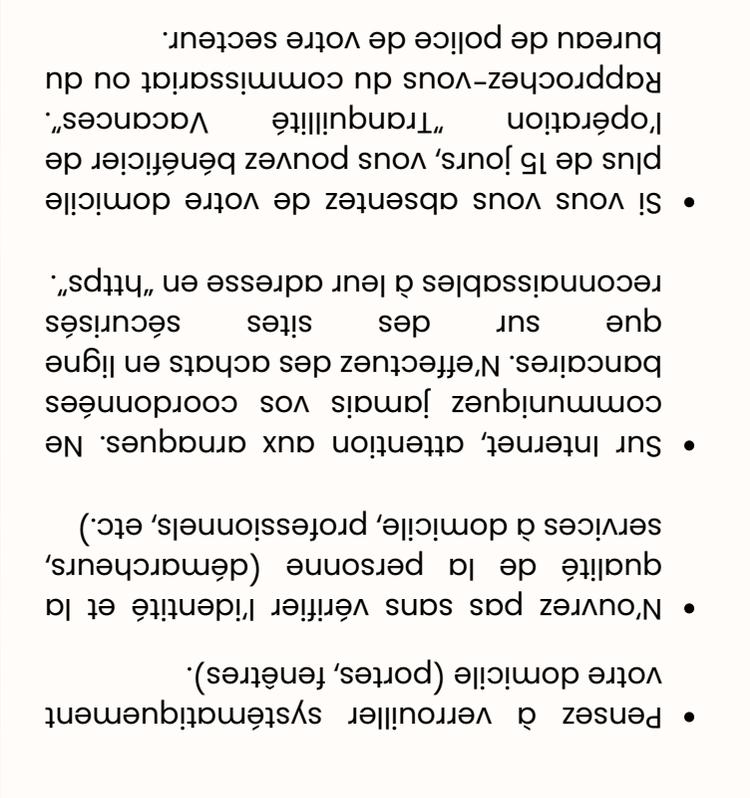




- Soyez prudent à pied comme en voiture. Si possible, faites-vous accompagner dans vos déplacements (commerces, banque, etc).

- Soyez vigilant dans la rue. Portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras. En voiture, à l'arrêt, prenez garde au vol à la portière (pas d'objets de valeur apparents).

- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus. Évitez de détenir trop d'espèces, privilégiez les paiements par carte bancaire.



- Pensez à verrouiller systématiquement votre domicile (portes, fenêtres).

- N'ouvrez pas sans vérifier l'identité et la qualité de la personne (démarcheurs, services à domicile, professionnels, etc).

- Sur internet, attention aux arnaques. Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires. N'effectuez des achats en ligne que sur des sites sécurisés reconnaissables à leur adresse en "https".

- Si vous absentez de votre domicile plus de 15 jours, vous pouvez bénéficier de l'opération "Tranquillité Vacances". Rapprochez-vous du commissariat ou du bureau de police de votre secteur.



- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.

- Les policiers sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect. (17, 112, par SMS au 114 ou sur [masecurite.interieur.gouv.fr](mailto:masecurite.interieur.gouv.fr))

- Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier de l'opération "Tranquillité Seniors". Celle-ci permet de prévenir l'isolement des personnes âgées tout en assurant leur sécurité. Pour vous inscrire, rapprochez-vous de la gendarmerie dont vous dépendez.